

66523, Zouche-du-Rhône = 1909.

Direction
du Personnel
et de la Comptabilité.

Paris, le 7 Janvier 1909.

Monsieur le Président,

2^e Bureau.

En vue de la vérification des pouvoirs
de M^e Antide Boyer élu Sénateur
le 3 Janvier 1909 dans le département
des Bouches du Rhône j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

- 1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués en suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 Août 1875;
- 2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressé en exécution de
l'art. 9 de la même loi;
- 3^o — La liste d'émargement divisée en 2 cahiers distincts;
- 4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 8;
- 5^o — Le procès verbal des opérations électorales;
- 6^o — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
reception du présent envoi.

Agreé, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT

Élu le 3 Janvier 1909

(2^e tour de scrutin)

Nombre des électeurs inscrits	438
Nombre des votants	433
Nombre des suffrages exprimés	432

CANDIDAT PROCLAMÉ

Nom : *Boyer*
 Prénoms : *Antide*
 Qualification, profession, etc. : *Député des Bouches-du-Rhône*
 Date de la naissance : *26 Novembre 1850*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . 236

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <i>Artaud Louis</i>	191
M. <i>Divers</i>	5
M.	
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne 433

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 3 Janvier 1909,
à Marseille, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent neuf, le trois du mois de Janvier
nous (1) Chanson Président
du tribunal de première instance de Marseille, nous sommes
rendu dans la salle de la 1^{re} Chambre à Marseille
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Bouches du Rhône
convoqué en vertu du décret du 9 Novembre 1908
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Paul Augustin (délégué du Puy de St-Étienne), né le 9 Mars 1850
M. Jules Servat (" de Jouques), né le 15 Juillet 1844
M. J. François Guillaume (" d'Aix), né le 24 Juillet 1868
M. Louis Régis (C^o d'Ad. L. de Marseille), né le 25 Mai 1828

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Pierre Ausilia
(délégué de Marseille), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>G</i>	—	<i>225</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>H</i>	—	<i>Z</i>	—	<i>213</i>
3 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2)	<i>Roustan</i> Conseiller Général
			M. <i>Barthelémy</i> Délégué de la Cité
			M. <i>Sauvaire</i> Conseiller d'Arrondissement
			M. <i>Frasse</i> Délégué d'Air
2 ^e SECTION	Président	M.	<i>Le Comte Armand</i> Délégué de Cadolène
			M. <i>Boniffacy</i> Conseiller d'Arrondissement
			M. <i>Roux Louis</i> Délégué de Marseille
			M. <i>Ceratti Philippe</i> — 1 ^{er} —
3 ^e SECTION	Président	M.	
			M.
			M.
			M.
4 ^e SECTION	Président	M.	
			M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	Président	M.	
			M.
			M.
			M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	220	220		
2 ^o <i>idem</i>	212	212		
3 ^o <i>idem</i>				
4 ^o <i>idem</i>				
5 ^o <i>idem</i>				
6 ^o <i>idem</i>				
7 ^o <i>idem</i>				
8 ^o <i>idem</i>				
9 ^o <i>idem</i>				
10 ^o <i>idem</i>				
TOTAUX.....	432	432

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

À chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. Boyer	M. Artaud	M. Cozier	M. David	M. Baron	M. Fabre	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	220	220		75	80	51	12	1	1					
2 ^e idem	212	212	5	86	50	63	8							
3 ^e idem														
4 ^e idem														
5 ^e idem														
6 ^e idem														
7 ^e idem														
8 ^e idem														
9 ^e idem														
10 ^e idem														
TOTAUX	432	432	5	161	130	114	20	1	1					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	438
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	432
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	432

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants (1)	432
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	5
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés	427
MAJORITÉ ABSOLUE (3)	214

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Boyer Antide	Cent soixante un	161
M. Artaud Louis	Cent trente	130
M. Estier Nicolas	Cent quatorze	114
M. David Albert	vingt	
M. Baron Gabriel	un	20
M. Fabre	un	1
M.		1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	Cinq	5

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *une* heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signatures]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

1^{ère} section : MM. Roustan, Président, — Gassion Lucien Martin, —
 Sepet Joseph Antoine, — Frasse Antoine, scrutateurs.
 2^e section : MM. le Comte Armand, Président, — Dejoux Edmond, —
 Briand, — Girard Adolphe Auguste, scrutateurs.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	221	221		
2 ^e idem.....	212	213	1	
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	433	434		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
				<i>Artaud</i>	<i>Boyer</i>	<i>Divers</i>							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section.....	221	221	1	109	108	3							
2 ^e idem.....	212	212		82	128	2							
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....	433	434	1	191	236	5							

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 438
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 433
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 434

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾..... 433
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾..... 1

 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... 432
 MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾..... 217

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être palés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	<i>Boyer Aubide</i>	<i>Deux cent trente six</i>	<i>236</i>
M.	<i>Aubaud Louis</i>	<i>Cent quatre vingt onze</i>	<i>191</i>
M.	<i>Divers</i>	<i>cinq</i>	<i>5</i>
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
	Bulletins nuls (2).....	<i>un</i>	<i>1</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Aubide Boyer*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *vingt* heures. *et tenue*

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu (1) :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 5 heures ¹/₂ après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 12, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 13 à 18, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}	2
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.		
Bulletins sur papier non blanc.....	}	4
Bulletins portant des signes extérieurs.....		
Bulletins divers,.....		

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Handwritten signatures]

[Handwritten signatures]

[Handwritten signatures]

No 1

DÉPARTEMENT
des Bouches-du-Rhône.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Marseille.</i>					
<hr/>					
<i>Canton d'Aubagne.</i>					
<i>Aubagne</i>	<i>Vallier Jean Baptiste</i>	<i>accepté.</i>	<i>Gras Célestin</i>	<i>accepté.</i>	
	<i>Chouquet Marius</i>	<i>si</i>	<i>Jordan Maurice</i>	<i>si</i>	
	<i>Ollivier Gabriel</i>	<i>si</i>			
	<i>Bocca Léon</i>	<i>si</i>			
	<i>Espanet Marius</i>	<i>si</i>			
	<i>Espanet Célestin</i>	<i>si</i>			
	<i>Ventrone Joseph</i>	<i>si</i>			
	<i>Coudert Marius</i>	<i>si</i>			
	<i>Meyraud Adolphe</i>	<i>si</i>			
<i>Cuges</i>	<i>Camoin Emile Henri</i>	<i>accepté</i>	<i>Cornille Joseph Célestin</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Paul Marius</i>	<i>si</i>			
<i>Gemenos</i>	<i>Senez Amédée</i>	<i>accepté</i>	<i>Laurent Marius</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Samat Ferdinand</i>	<i>si</i>			
	<i>Estienne Jean Baptiste</i>	<i>si</i>			
<i>La Senne</i>	<i>Maurin Simon</i>	<i>accepté</i>	<i>Violetti Martin</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Chenoux Julien</i>	<i>si</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de La biotat</u>					
Cassis	Gervais Alexandre	accepté	Roux Auguste	accepté	
	Revest Justin				
	Arnaud Xavier				
Ceyreste	Gariel Alphonse	accepté	Blanc Fénelon	accepté	
	Silvy Ange				
La biotat	Simon Marius	accepté	Vincent Marius	accepté	
	Gaurrand Auguste	»	Jaquet Louis	»	
	Berthelémy Emmanuel	»	Bonifay Etienne	»	
	Monet Souvent	»			
	Teissière Léon	»			
	Sellier Lazare	»			
	Cruc Augustin	»			
	Walmansard Marius	»			
	Bertrand Léon Henri	»			
	Leblanc Louis	»			
	Bérard Louis	»			
	Coche Honoré	»			
Roquefort	Chouquet Félix	accepté	Coste Félix	accepté	
	Coullet Antoine	»			
	Revest Gabriel	»			
<u>Canton de Marseille</u>					
Marseille	Allard Emmanuel Ange	accepté	Bergson Benoît		
	Belot Pierre Arsène	»	Delibes Guillaume Jules	accepté	
	Auvilia Pierre Marie	»	Richelme Jacques	»	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marseille (suite)	Billet Jean Decius	accepté	Periot Georges	accepté	
	Baudin Jean Joseph	»	Roni Clément Antoine	»	
	Bon Léon	»	Bergeon Benoit	»	
	Baylle Etienne	»			
	Cayol Laurent Claude	»			
	Budd Georges Hipp ^{te}	»			
	Ceratti Philippe Antoine	»			
	Dufour Jean Marie	»			
	Girard Louis Ferdinand	»			
	Grandval Alph ^e Jules	»			
	Meyan Joseph Antoine	»			
	Fouve Antoine Léopold	»			
	Morucci Paul François	»			
	Rampal Casimir	»			
	Serrin Albert	»			
	Roger Léon Joseph	»			
	Raphel Jean Baptiste	»			
	Roux Achille Clément	»			
	Rech Paul Jules	»			
	Sepet Joseph Antoine	»			
	Roux Louis Baptiste	»			
Allauch	Chevillon Joseph	accepté	Sinatel Laurent	accepté	
	Chappe Benjamin	»	Delestrade Louis	»	
	Chappe Joseph	»			
	Foucou Joseph	»			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Allauch (suite)	Julien Louis	accepté			
	Michel Marius	»			
<u>Canton de Roquevaire</u>					
Auriol	Robert Jean Baptiste	accepté	Long François	accepté	
	Charles Adrien	»	Caillol Albert	»	
	Bonvallet Léon	»			
	Roubaud Aphonse	»			
	Fabre Auguste	»			
	Maunier Joseph	»			
Belcodène	Féraud Théophile	accepté	Vadon Raphaël	accepté	
La Bourne	Michel Jean Baptiste	accepté	Boyer Joseph	accepté	
	Cazalic Célestine	»			
Cadolive	Armand Albert (Comte)	accepté	Bernard Auguste	accepté	
	Giono François	»			
La Destrousse	Caillol Frédéric	accepté	Martino Louis	accepté	
	Ferrand François	»			
Gréasque	Barral Gustave	accepté	Nicolas Gabriel	accepté	
	Moustier Benjamin	»			
Feyrin	Coulombe Marius	accepté	Bon Marius	»	
	Vitalis Joseph	»			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquevaire	Fiston André	accepté	Riboulet Marius	accepté	
	Décome Joseph	»	Guintrand Jean	»	
	Cremellat Joseph	»			
	Lan Charles	»			
	Gamerre Léon	»			
	Moulinas Aug ^{te}	»			
St Savournin	Laugier André	accepté	Civat Vincent	accepté	
	Liautaud J ^u B ^{te}	»			
<u>Arrondissement d'Aix</u>					
<u>Cantons d'Aix</u>					
Aix	Granel Louis	accepté	Roche Henri	accepté	
	Grill Jules	»	Arnaud Fernand	»	
	Bounieux Michel Gabriel	»	Martini François	»	
	Roussin Victor Jean	»			
	Alexis Jules Paul Charles	»			
	Chabot Frédéric	»			
	Frasse Antoine	»			
	Guillaumont Joseph François	»			
	Laurent Gustave Frédéric	»			
	Bonnet Philippe	»			
	Adoult Louis Thomas	»			
	Bernard Joseph Louis	»			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Marc	Silvestre Napoléon	accepté	Lapierre Théophile	accepté	
Cholonet	Fabre Théophile	accepté	Gautier Edmond	r	
Vauvenargues	Buire Martial	accepté	Silvestre Marius	r	
Venelles	Bajolle Xavier	r	Anzerin Eugène	r	
	Signoret Amédée	r			
Équilles	Roure Hubert	accepté	Boutier Alphonse	r	
	Armiéna Lucien	r			
Meyreuil	Abrachy François	accepté	Bourrelly Auguste	r	
	Vieu Célestin	r			
<u>Canton de Berre</u>					
Berre	Jouval Henri	accepté	Guieu Ludovic	r	
	Galy Adrien	r			
	André Marius	r			
La Fare	Reyre Antonin	accepté	Ripert Gabriel	r	
	Croussel Baptiste				
Roquac	Giraud Hilarion	accepté	Giraud Joseph Henri	r	
	Aillaud Antoine	r			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Velaux	Baire Max Allègre Joachim	accepté "	Biscaly Auguste	accepté	
Ventabren	Martin Eugène Marroc Antoine	accepté "	Mille Marius	accepté	
Vitrolles	Constant Pierre Aymard Aimé	accepté "	Gueydon Fulbert	accepté	
<u>Canton de Gardanne</u>					
Bouc-Bel-Air	Burlé Léonor Isoard Paul	accepté "	Chastillon Mathurin	accepté	
Gabriès	Mardy Marius Andraud Raphaël <small>Simon</small>	accepté "	Chave François	accepté	
Gardanne	Nègre Jean Baptiste Deleuil Alphonse Vadon Emile Fontier Joseph Albaret Gratien Deleuil Marius Car Lazare Debazac François Croin Emile	accepté " " " " " " " " "	Nicolas Théodore Sellegrin Jules	accepté "	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Moimet	Chauvin Jean Baptiste Nicolas Justinien	accepté »	Bonnet Fleury	accepté	
Les Pennes.	Porte Marius Sacoman Louis Suvivello Juste	accepté » »	Mauvel Barthélemy	accepté	
Septèmes	Brémond Marius Roux Jean Pierre Pournilly Marius	accepté » »	Guirand Victor	accepté	
Simiane	Blanc Louis Illy Ludovic	accepté »	Chaillan Pierre	accepté	
<u>Canton d'Istres</u>					
Istres sur-Mer	Blanc Edouard Prouven Etienne	accepté »	Baudillon Etienne	accepté	
Istres	Jauras Hubert Flattery Cobie Aquillon Baptiste Moery Cyprien Barbier Alexandre Autheman Etienne Paul Léon Felix Jules Fouque Etienne	accepté » » » » » » »	Consolin François Roche Augustin	accepté »	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Thomas	Roux Marius Langlade Ovide Lauvergne Auguste	accepté " "	Mariton Charles	accepté	
St-Mitre Canton de Lambesc	Gautier Marius	accepté	Gautier Louis	accepté	
Charleval	Roux Léon Doux Justin	accepté "	Girard Frédéric	accepté	
Lambesc	Martin Faubert Charles Fabre Jules Jean Joseph	accepté " "	Gillet J ^m B ^{te}	accepté	
Roques	Bonnand Julien Guillon J ^m B ^{te}	accepté "	Isnard Désiré	accepté	
La Roque d'Anthéron	Saudino Louis Appy Jacques Roussier Adolphe	accepté " "	Jourdan Louis	accepté	
St-Cannat	Martin Paul Pardigon Fernand	accepté "	Granier Marius	accepté	
St-Estève-Janson	Descalis François	accepté	Barras Albert	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Martigues</u>					
Carny-le-Rouet	Girard Antoine Thion Louis	accepté "	Olive Louis	accepté	
Châteauneuf-les-Martigues	Garnaud Celestin Feraud Fleury	accepté "	Germain Clairin	accepté	
Lignac	Guichard Joseph Gouiran Marius	accepté "	Ricaud Jules	accepté	
Marignane	Martinet Louis Maurice Lozat François Xavier Cadenel Théophile Joseph	accepté " "	Fagniol Valentin	accepté	
Martigues	Oberlat Courrain Lascian Ursulin Saurel Leon Maurel Severin Rolland François Jouval Frédéric Piquet Jean Boulfard Felix Chiquille Victor	accepté " " " " " " " "	Maunier Calixte Escary Eugène	accepté "	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Port-de-Bouc	Rogue Charles Lombard Joseph Imbert Antonin Couture François Blanc Antonin Ginac Auguste	accepté 1 ^{er} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e	Brayda Brun Brun Augustin	accepté 1 ^{er}	
Le Rove	Gouiran François Sarde 1 ^{er} B ^{te}	accepté 2 ^e	Gouiran Victor Eugène	accepté	
St Victor	Sacoman Marius Bertholet Jean	accepté 1 ^{er}	Roux Jacques	accepté	
<u>Canton de Peyrolles</u>					
Jouques	Savourmin Isidore Sauvat Jules	accepté 1 ^{er}	Cotholendy Daniel	accepté	
Meyrargues	Sumian Eugène Brun Joseph Georges	accepté 1 ^{er}	Falure Frédéric	accepté	
Peyrolles	Maurel Celestin Isnard Laurent	accepté 1 ^{er}	Arbaut Joachim	accepté	
Le Puy St Réparate	Durand Gabriel Saul Augustin	accepté 1 ^{er}	Décanis Martial	accepté	
St Paul les Durances	Artaud Albino	accepté	Sias Louis	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Salon</u>					
Aurons	Evaire Auguste	accepté	Vian Zéphirin	accepté	
La Barben	Courrette Philippe	accepté	Caire Louis	—	
Cornillon	Boyer Pierre	—	Roux Victorin	—	
Grans	Bédarides Daniel	accepté	Gavaudan J ⁿ B ^{le}	—	
	Rebillet Louis	—			
	Dauphin Charles	—			
Lançon	Franquin Marius Juste	accepté	Roux Joseph Eugène	accepté	
	Callier Louis	—			
Miramas	Latil Laurent	accepté	Michel Auguste	accepté	
	Mitard Etienne	—			
	Couche Louis	—			
Belissanne	Caire Eugène	accepté	Caire Valentin	accepté	
	Estienne Henri	—			
	Uypar Charles	—			
Salon	Babonnet Simon	accepté	Savoie François retraité	accepté	
	Crousillat Louis	—	Rei Joseph	—	
	Piol Joseph	—	Brigandat Emmanuel	—	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salon (suite)	Savoie François agriculteur Donat Pierre Sauvan Auguste Teissier Valentin Donat Sauveur Durand Albert Serre Paul Barles Charles Barbier Léon	accepté r r r r r r r			(agriculteur)
<u>Canton de Trets</u>					
Beaurecueil	Brun Frédéric	accepté	Gautier Etienne	accepté	
Chateauneuf-le-Rouge	Paul Léon	accepté	Lumian Lucien	accepté	
Fuveau	Barkelémy Louis David François Louloub Laurent	accepté r r	Brimond François	accepté	
Seynier	Delherbe Charles Pellegrin Paul	accepté r	Samat Emilian	accepté	
Guylobrier	Frais Pierre Malet Albert	accepté r	Verlaque Louis	accepté	
Rousset	Jourdan Antoine Maurin Léon	accepté r	Chailan Léopold	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Antonin	Javault Aristide	accepté	Allègre Marius	accepté	
Cretz	Gastinel J ^m B ^{te}	accepté	Fatteaux Jules	accepté	
	Aubert Barthélémy	"	Baillé François	"	
	Vincent Arthur	"			
	Jourdan Marius	"			
	Maisonnière Henri	"			
	Calasson Etienne	"			
Arrondissement d'Arles					
<u>Canton d'Arles</u>					
Arles	Morizot Joseph	accepté	Massébian Albert	accepté	
	Cardieu Eugène	"	Guenin Claude	"	
	Legrand Joseph	"	Micheaud Léon	"	
	Allard Noël	"			
	Bernaudon César	"			
	Despax Auguste	"			
	Donnat Auguste	"			
	Sommier Paul	"			
	Berthet Adrien	"			
	Patron François	"			
	Milhe Félix	"			
	Bousquet Eugène	"			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Fontvieille</i>	<i>Rougier René</i> <i>Habert Félix</i> <i>Coste Isidore</i>	<i>accepté</i> <i>si</i> <i>si</i>	<i>Bonnardel Auguste</i>	<i>accepté</i>	
<i>Port-S^t Louis du Rhône</i>	<i>Calment Antoine</i> <i>Orcel Félix</i> <i>Oustric Léopold</i>	<i>accepté</i> <i>si</i> <i>si</i>	<i>Lhoste Henri</i>	<i>accepté</i>	
<i>Canton de Châteaurenard</i>					
<i>Barbentane</i>	<i>Cervay Pierre (Comte)</i> <i>Bruyère Jean Marie</i> <i>Lambert Pierre</i> <i>Andigier Joseph</i> <i>Sautier Pierre</i> <i>Granier François</i>	<i>accepté</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i>	<i>Bruyère François</i> <i>Vernet Joseph</i>	<i>accepté</i> <i>si</i>	
<i>Châteaurenard</i>	<i>Haïndoux Hubert</i> <i>Chapelle Auguste</i> <i>Pauleau Edouard</i> <i>Lestrade Jean</i> <i>Robin Auguste</i> <i>Chère Aristide</i> <i>Bergier André</i> <i>Viaud Léon</i> <i>Nicolas Antonin</i>	<i>accepté</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i> <i>si</i>	<i>Julliard Jean</i> <i>Girard Ernest</i>	<i>accepté</i> <i>si</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eyragues	Grimaldier Marius	accepté	Bourdets François	accepté	
	Michel Eugène	»			
	Moïstral Auguste	»			
Graveson	Rame Louis	accepté	Seisson Gracien	accepté	
	Bourdins Antoine	»			
	Fontaine Joseph	»			
Noves	Mouret Daniel	accepté	Ayrin Joseph	accepté	
	Chabaud Pierre	»			
	Fauveau Antoine	»			
Roquonas	Bertrand Simon	accepté	Gontier Charles	accepté	
	Gontier Pierre	»			
	Émeric Denis	»			
<u>Canton d'Eyguières</u>					
Alleins	Croux Joseph Amable	accepté	Roche Edouard	accepté	
	Roux Paul	»			
Aureille	Espérandieu Eugène	accepté	Albra Adrien	accepté	
Eyguières	Delmas Frédéric	accepté	Allemand Auguste	accepté	
	Recordier Pierre	»			
	Alibert Alfred	»			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamanou	Jourdan Maximilien	accepté	Félix Albert	accepté	
Mallemort	Boutière Henri	accepté	Ventre Victor	accepté	
	Camoin Louis	»			
	Mercier Henri	»			
Mouries	Millaud Jules	accepté	Paul Stanislas	accepté	
	Feyre Eugène	»			
Vernègues	Bellon Pascal	accepté	Vivian Alphonse	accepté	
<u>Canton d'Orzon</u>					
Cabannes	Ferrier Eucher	accepté	Joubert Jean	accepté	
	Joubert Denis	»			
	Vidau Louis	»			
Eygalières	Bouier Edouard	accepté	Blanc Léon	accepté	
	Martel Lucien	»			
Mollegès	Manson Paul	accepté	German Urbain	accepté	
	Gras Clément	»			
Orzon	Dejour Emond	accepté	Jussian Gustave	accepté	
	Martin Lucien	»	Brequier Léon	»	
	Moulinas Pierre	»			
	Aillaud Amédée	»			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Orgon (suite)	Pécout J ⁿ B ^{te} Bounias Louis	accepté »			
S ^t Andiol	Gilly Joseph Bayol Gustave	accepté »	Esparrvier Louis	accepté	
Sénas	Pascal Michel Monnier Indore Legier Joseph	accepté » »	Matheron Claude	accepté	
Verquières	Ginoux Joseph	accepté	Chainé Pierre	accepté	
<u>Canton des S^{tes} Maries</u>					
Les S ^{tes} Maries	Espelly Joseph Barry Claude	accepté »	Allègre Jean	accepté	
<u>Canton de S^t Rémy</u>					
Les Baux	Audran Joseph	accepté	Griffe Vincent	accepté	
Maillane	Dumas Vincent Cornillon Joseph	accepté »	Simian Claude	accepté	
Maussanne	Foscalina Edouard Arnaud J ⁿ B ^{te}	accepté »	Roux Léon	accepté	
Paradou	Arnaud Xavier Ravan Marius	accepté	Dinard Siméon	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>St^e Rémy</i>	<i>Courtet Raoul</i>	<i>accepté</i>	<i>Mistral Jacques</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Roumanille Joseph</i>	<i>sc</i>	<i>Roumanille Denis</i>	<i>sc</i>	
	<i>Laguel Louis</i>	<i>sc</i>			
	<i>Sabatier Rémy</i>	<i>sc</i>			
	<i>Cardieu Auguste</i>	<i>sc</i>			
	<i>Gérin Antoine</i>	<i>sc</i>			
	<i>Cardieu André</i>	<i>sc</i>			
	<i>Richard Joseph</i>	<i>sc</i>			
	<i>Vidau Antoine</i>	<i>sc</i>			
<i><u>Canton de Carascon</u></i>					
<i>Boullbon</i>	<i>Gilles Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Gilles Cyprien</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Jouve François</i>	<i>sc</i>			
<i>Mas Blanc</i>	<i>Tourrette Marcellin</i>	<i>accepté</i>	<i>Tourrette Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Mezourgues</i>	<i>de Régis Georges</i>	<i>accepté</i>	<i>Artaud Joseph</i>	<i>accepté</i>	
<i>Carascon</i>	<i>Bonnet Guillaume</i>	<i>accepté</i>	<i>Michel Eugène</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Vidau Alcide</i>	<i>sc</i>	<i>Fabre Antoine</i>	<i>sc</i>	
	<i>Brunet Marius</i>	<i>sc</i>			
	<i>Damour Pierre</i>	<i>sc</i>			
	<i>Audibert Jean Henri</i>	<i>sc</i>			
	<i>Paul Henri</i>	<i>sc</i>			
	<i>Robert Joseph</i>	<i>sc</i>			
	<i>Colombeau Joseph</i>	<i>sc</i>			
	<i>Joseph Jacques</i>	<i>sc</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille, le 5 Décembre 1908.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

A. Gaston



N° 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
1	Abrachy François	délégué Meyrueil	Bourrelly Auguste	
2	Adolphe Auguste	cons. d'arr. Aix-nord	
3	Adoult Louis Thomas	délégué Aix	Roche-Arnaud-Martin	
4	Aguillon Baptiste	- d - Istres	Consolin-Roche	
5	Aiguille Victor	- d - Martigues	Maurier-Escarv	
6	Aillaud Amédée	- d - Orgon	Justian-Brequier	
7	Aillaud Clément archevêque	- d - Roynac	Giraud Joseph Henri	
8	Albaret Gratien	- d - Gardanne	Nicolas-Pellegrin	
9	Alexis	cons. gen ^{al} Lambese		
10	Alexis Jules Paul Charles	délégué Aix	Roche-Arnaud-Martin	
11	Alibert Alfred Joseph	- d - Eyguieres	allemand Auguste	
12	Allard Emmanuel	- d - Marseille	Periot - Rossi - Bergeon Delibes - Richelme	
13	Allard Noël	- d - Arles	Massébian-Quenin - Michaud	
14	Allegre Joachim	- d - Velaux	Biscaly Auguste	
15	Andraud Raphaël Simon	- d - Cabriès	Chave François	
16	André Marius	- d - Berre	Guieu Ludovic	
17	Appuy Jacques	- d - La Roque d'Anthéron	Jourdan Louis	
18	Ardigier Joseph	- d - Barbentane	Brugère-Vernet	
19	Armand Albert	- d - Cadolive	Bernard Auguste	
20	Armieux Lucien	- d - Equilles	Boutière Alphonse	
21	Arnaud J. B ^{te}	- d - Maubane	Roux Léon	
22	Arnaud Pierre	cons. d'arr. Arles. Est.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
23	Arnaud Xavier.	délégué - Cassis	Roux Auguste	
24	Arnaud Xavier	- d - Paradou	Sinard Siméon	
25	Artaud	cons. gén. - Peyrolles		
26	Artaud alvère	délégué - St Paul des Durances	Lias Louis	
27	Aubert Barthélemy.	- d - Crets	Jatteaux - Baille	
28	Audibert Jean Marie	- d - Carascon	Michel - Fabre	
29	Audran Joseph.	- d - Les Baux	Griffe Vincent.	
30	Ausilia Pierre Marie	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
31	Autheman Etienne	- d - Istres	Consolin - Roche	
32	Aymard Aimé	- d - Vitrolles	Guéydon Fulbert.	
33	Babonnet Simon	- d - Salon	Savoie - Ré - Brigandot	
34	Bajolle Paul Xavier	- d - Venelles	Anezin Eugène	
35	Barbier Alexandre	- d - Istres	Consolin - Roche	
36	Barbier Léon	- d - Salon	Savoie - Ré - Brigandot	
37	Baret Félix	cons. gén. - Crets		
38	Barles Charles	délégué - Salon	Savoie - Ré - Brigandot	
39	Baron Gabriel	cons. gén. et député Aix. Nord		
40	Barral Gustave	délégué - Gréasque	Nicolas Gabriel	
41	Barry Claude	- d - St. Maries	Alligre Jean	
42	Barthélemy Emmanuel	- d - La biotat	Vincent - Paquet - Bonifay.	
43	Barthélemy Louis	- d - Fuveau	Bremond François	
44	Baudin Jean Joseph	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
45	Bayle Henri	cons. d'arr. - d -		
46	Baylle Chénne	délégué - d -	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
47	Bayol Gustave	- d - St. Andréol	Esparvier Louis	
48	Bédarrides Samiel	- d - Grans	Gavardan J. B ^{te}	
49	Bellon Pascal	- d - Verneques	Vivian Alphonse	
50	Belot Pierre Arsène	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
51	Bérard Louis	délégué La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
52	Bergier André	d - Chateaufort	Julliard - Girard	
53	Bernard Joseph Louis	d - Aise	Roche - Arnaud - Martin	
54	Bernaudeau César	d - Arles	Massebian - Quenin - Michaud	
55	Berthet Adrien	d - d -	d -	
56	Bertholet Jean	d - St-Victoret	Roux Jacques	
57	Bertrand Léon Henri	d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
58	Bertrand Maurice	cons. gén. Aise - sud		
59	Bertrand Siméon	délégué Rogronas	Gontier Charles	
60	Billet Jean Sébastien	d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rosti - Bergeon	
61	Blanc Antonin	d - Port de Bouc	Brayda ^{Brun} - Brun Augustin	
62	Blanc Edouard	d - Fos sur mer	Baudillon Étienne	
63	Blanc Louis	d - Simiane	Chaillon Pierre	
64	Blanc Marius	cons. d'ar. La Ciotat		
65	Bocca Léon	délégué - Aubagne	Gras - Jourdan	
66	Bon Léon	d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rosti - Bergeon	
67	Boniffay Gaston	cons. d'ar. Marseille		
68	Bonnand Julien	délégué - Roques	Stoard Séverin	
69	Bonnet Guillaume	d - Caracon	Michel - Fabre	
70	Bonnet Philippe	d - Aise	Roche - Arnaud - Martin	
71	Bonvallet Léon	d - Auricol	Long - Caillol	
72	Bouchet	cons. d'ar. Marseille		
73	Bouer Edouard	délégué - Cyparières	Blanc Léon	
74	Bouillon Fernand	cons. gén. Aubagne		
75	Boulfard Félix	délégué - Marthènes	Maurinier - Escany	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
76	Bounias Louis	délégué - Orgon	Juthian - Brequier	
77	Boumeux michel gabriel	- d - Aix	Roche - Armand - Martin	
78	Bourden antoine	- d - Graveson	Leillon	
79	Bourrilly marins	- d - Septèmes	Guirand Victor	
80	Bousquet Eugène	- d - Arles	Massébian - Quenin - Michaud	
81	Boutière Henri	- d - Mallemort	Venke Victor	
82	Boyer antiole	Député - Marseille		
83	Boyer Pierre	délégué - Cornillon	Roue Victorin	
84	Brémond Marius.	- d - Septèmes	Guirand Victor	
85	Briand Joseph	Cons. gén. - Orgon		
86	Brion Raoul	Cons. gén. - Marseille		
87	Britton Henri	Député - Marseille		
88	Brun Frédéric	délégué - Beaurecueil	Gautier Étienne	
89	Brun Joseph Georges	- d - Meyrargues	Fabre Frédéric	
90	Brunet Marius	- d - Carascon	Michel - Fabre	
91	Bruyère Jean Marie	- d - Barbentane	Bruyère François - Vernet	
92	Budd Georges	- d - Marseille	Delibes - Richilme - Periot Rosti - Bergeon	
93	Burle Léonor	- d - Bouc-bel-air	Chastillon	
94	Burle Martial	- d - Vauvenargues	Silvestre Marius	
95	Cabattan Étienne	- d - Crets	Fatteaux - Baillé	
96	Cadenat Bernard	Député - Marseille		
97	Cadencel Théophile	délégué - Maignane	Fagniel Valentin	
98	Caillol Frédéric	- d - La Destrousse	Martino Louis	
99	Caire Eugène	- d - Pelissanne	Caire Valentin	
100	Caire Max	- d - Velant	Piscaly Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
101	Cal Joseph	Cons. d'ar. Aubagne		
102	Callier Louis	délégué - Langon	Roux Joseph Eugène	
103	Calment Antoine	d - Port-Vieux d'Albi	Lhotte Henri	
104	Carnoin Emile Henri	d - Cuges	Cornille Joseph	
105	Carnoin Jules	Cons. d'ar. Aix-sud		
106	Carnoin Louis	délégué - Mallemont	Verhe Victor	
107	Car Lozarc	d - Gardanne	Nicolas - Pelleguin	
108	Carlier Vincent	Député - Marseille		
109	Carnaud Maximilien	Député - d -		
110	Cartier Charles	Cons. d'ar. Roquevaire		
111	Cayol Laurent Claude	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Rosti - Bergeon.	
112	Cayol Raymond	Cons. gen. - d -		
113	Cazalie Celestin	délégué - La Bourne	Boyer Joseph	
114	Beccaldi	Cons. d'ar. Marseille		
115	Ceratti Philippe	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Rosti - Bergeon	
116	Chabaud Pierre	d - Noves	Aprin Charles	
117	Chabot Frédéric Ch.	d - Aix	Roche - Arnaud - Martin	
118	Chanot Amable	Cons. gen. Marseille		
119	Chapelle Auguste	délégué - Châteaurenard	Julliard - Gérard	
120	Chappe Benjamin	d - Allauch	Pinatel - Celestrade	
121	Chappe Joseph	d - d -	d - d -	
122	Charles Adrien	d - Auriol	Long - Baillet	
123	Chauchard Léon	Cons. d'ar. Marseille		
124	Chevillon Joseph	délégué - Allauch	Pinatel - Celestrade	
125	Chouquet Félix	d - Roquefort	Coste Félix	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
126	Chouquet Marius	délégué - Aubagne	Gras - Jourdau	
127	Colombeau Joseph	- d - Carascón	Michel - Fabre	
128	Constant Pierre	- d - Vitrolles	queydon Fulbert	
129	Cornillon Joseph	- d - Maillane	Simian Claude	
130	Coste Isidore	- d - Fontvieille	Bonnardel Auguste	
131	Coudert Marius	- d - Aubagne	Gras - Jourdau	
132	Coullet Antoine	- d - Roquefort	Coste Félix	
133	Coulomb Laurent	- d - Fuveau	Brémond François	
134	Coulomb Marius	- d - Peyrin	Bon Marius	
135	Couture François	- d - Port de Bouc	Brayda ^{Dum} / Brum ^{aug}	
136	Crouançon Nicolas	Cons. d'Ar. Arles-Ouest		
137	Crousillat Louis	délégué - Salon	Savoie - Ré - Brigandat	
138	Croux Joseph Amable	- d - Alleins	Roche Edouard	
139	Jamour Pierre	- d - Carascón	Michel - Fabre	
140	Daniel Antoine	Cons. d'Ar. St. Marius		
141	Dauphin Charles	délégué - Grand	Gavaudan Y.B.	
142	David Albert	Cons. gén. Istres		
143	David François	délégué - Fuveau	Brémond François	
144	Debazac François	- d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
145	Deianis marcellin	Cons. d'Ar. Peyrolles		
146	Decome Joseph	délégué - Roquevaire	Riboulet - Guichard	
147	Dejour Edmond	- d - Orgon	Justian - Breguier	
148	Deleuil Alphonse	- d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
149	Deleuil Marius	- d - d -	- d - d -	
150	Delherbe Marius	- d - Peynier	Lamat Emilien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
151	Delmas Jacques Frédéric	délégué — Eyguières	allemand auguste	
152	Descalès François	- d - S ^t -Estève-Yanville	Barras Albert	
153	Despas Auguste	- d - Arles	Massebian - Quenin - Michaud	
154	Dianoux	Cons. d'ar. Marseille		
155	Donat Pierre	délégué - Salon	Lamy - Re - Brigandat	
156	Donat Laurent	- d - - d -	- d - - d -	
157	Donnat Auguste	- d - Arles	Massebian - Quenin - Michaud	
158	Doux Justin	- d - Charlevat	Girard Frédéric	
159	Dufour Jean Marie	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Ratti - Bergeon	
160	Dumas Vincent	- d - Maillane	Simmian Claude	
161	Durand Albert	- d - Salon	Lamy - Re - Brigandat	
162	Durand Gabriel Joseph	- d - Le Puy S ^t -Réparate	Deianis Martial	
163	Durand Michel	Cons. d'ar. S ^t -Remy		
164	Durverger Antoine	Cons. gén. Marseille		
165	Émeric Denis	délégué - Ragnonas	Gontier Charles	
166	Espanet Celestin	- d - Aubagne	Gras - Youdan	
167	Espanet Marius	- d - - d -	- d - - d -	
168	Espelly Joseph	- d - S ^t -Maries	Allègre Jean	
169	Espirandien Eugène	- d - Aureille	Abra Adrien	
170	Estienne Henri	- d - Felissanne	Caise Valentin	
171	Estienne Y. B ^{is}	- d - Gemenos	Laurent Marius	
172	Fabre Auguste	- d - Auriol	Long - Baillo	
173	Fabre Jules	- d - Lambese	Gillet - Y. B.	
174	Fabre Théophile	- d - Cholonet	Gauthier	
175	Félix	Cons. gén. Eyguières		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
176	Felix Jules	délégué - Istres	Consolin - Roche	
177	Feraud Fleury	- d - Chateaufort les Martigues	germain	
178	Feraud Théophile	- d - Belcodène	Nadon	
179	Ferrand François	- d - La Destrousse	Martino	
180	Ferrier Lucien	- d - Cabanes	Joubert	
181	Flattery Bobie	- d - Istres	Consolin - Roche	
182	Fontaine Joseph	- d - Gravelon	Scillon	
183	Foscalina Edouard	- d - Maubane	Roux Lion	
184	Foucon Jph.	- d - Allauch	Pinatel Celestine	
185	Fouque Etienne	- d - Istres	Consolin - Roche	
186	Fraisse Pierre	- d - Puylobier	Verlaque	
187	Franquin Marius	- d - Langon	Roux Joseph	
188	Frasse Antoine	- d - Aix	Roche - Armand - Martin	
189	Gaillard Edouard	Cond. d'arr. - Martigues		
190	Galy Adrien	délégué - Berre	Juven Ludovic	
191	Gamaud Celestin	- d - Chateaufort les Martigues	germain	
192	Gamerre Léon	- d - Roquevaire	Ribaudet - Guintraud	
193	Gariel Alphonse	- d - Ceyreste	Blanc Fenelon	
194	Gassion	Cond. Gén. - La Ciotat.		
195	Gastinel J. B ^{te}	délégué - Crets	Jotteaux - Bailla	
196	Gaurrand Auguste	- d - La Ciotat.	Vincent - Paquet - Bonifay	
197	Gauthier Elie	Cond. d'arr. - Marseille		
198	Gautier Guillaume	- d - Chateaufort		
199	Gautier Marius	délégué - St-Mitre	Gautier Louis	
200	Gay Louis	Cond. Gén. - Marseille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
201	Gérin Antoine	délégué - S Remy	Mistral - Roumanille	
202	Gervais Alexandre	- d - Cassis	Roux Auguste	
203	Gilles Joseph	- d - Boulbon	Gilles Eypren	
204	Gilly Joseph	- d - S Andiol	Esparrier Louis	
205	Ginae Auguste	- d - Port de Bouc	Brayda ^{Bonne} - Brun ^{andré}	
206	Ginoux Joseph	- d - Verquières	Chaine Pierre	
207	Giono François	- d - Cadolive	Bernard Auguste	
208	Girard Antoine Louis	- d - Carry le Rouet	Olive Louis	
209	Girard Auguste	cons. gén - Salon		
210	Girard Louis Ferdinand	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Ratti - Bergeon	
211	Giraud Julien	- d - Ragnac	Giraud Joseph Henri	
212	Gontier Pierre	- d - Ragnonas	Gontier Charles	
213	Gouiran François	- d - Le Rose	Gouiran Victor	
214	Gouiran Marius	- d - Gignac	Ricard Jules	
215	Granand Jean	cons. gén. S ^{tes} Maries		
216	Grandval Alphonse	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Ratti - Bergeon	
217	Granel Louis Y.	- d - Aix	Roche - Arnaud - Martin	
218	Granier François	- d - Barbentane	Bruyère François - Vernet	
219	Gras Clément	- d - Mollégès	German Urbain	
220	Grill Jules	- d - Aix	Roche - Arnaud - Martin	
221	Grimaldier François	- d - Eyragues	Bourdet François	
222	Guichard Joseph	- d - Gignac	Ricard Jules	
223	Guichet	cons. gén. Martigues		
224	Guillaumont Joseph	délégué - Aix	Roche - Arnaud - Martin	
225	Guillon Y. B ^{te}	- d - Roques	Haré Desiré	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
226	Habert Folie	délégué - Fontvieille	Bonnardel	
227	Heyraud adolphe	- d - Aubagne	Gras Jourdan	
228	Illy Ludovic	- d - Simiane	Chaillon Pierre	
229	Inbert antonin	- d - Port de Bouc	Brayda - Brun ^{Dum} _{aug.}	
230	Inard Laurent	- d - Peyrolles	Arband Joachim	
231	Isard Paul	- d - Bouc bel-air	Chastillon	
232	Jaurat Humbert	- d - Istres	Consolin Roche	
233	Javault aristide	- d - S'Antonin	alligre	
234	Jean Joseph	- d - Lambesc	Gillet	
235	Jean Victor	Cons-gén. Chateaurenaud		
236	Joseph Jacques	délégué - Caraison	Michel - Fabre	
237	Joubert antoine	Cons. d'ar. Marseille		
238	Joubert Denis	délégué - Cabannes	Joubert Jean	
239	Jourdan antoine	- d - Rousset	Chaillon Léopold	
240	Jourdan Marius	- d - Crets	Jatteaux - Baille	
241	Jourdan Maximilien	- d - Lamanon	Félix Albert	
242	Jouval Frédéric	- d - Martigues	Maurier - Gary	
243	Jouval Henri	- d - Berre	Quien Ludovic	
244	Jouve antonin	- d - Marseille	Delibes - Richelmi - Periot - Rassi - Bergion	
245	Jouve François	- d - Boulbon	Gilles Cyprien	
246	Julien Louis	- d - Allauch	Piratel - Delestrade	
247	Jullien Fernand	Cons. d'ar. Lambesc		
248	Laffond Georges	Cons. gén. Caraison		
249	Lafont antoine	Cons. d'ar. - d -		
250	Laguel Louis	délégué - S'Rémy	Mistral Roumanille	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
251.	Lambert Pierre	délégué - Barbentane	Brugère François - Vernet	
252	Lan Charles	d - Roquevaire	Riboulet - Guintrand	
253	Langlade évêque	d - St-Chamas	Mariton	
254	Latil Laurent	d - Miramas	Michel Auguste	
255	Laugier Antonin	d - St-Savournin	Civat Vincent	
256	Laurent Gustave	d - Aix	Roche-Arnaud - Martin	
257	Lautier Pierre	d - Barbentane	Brugère François - Vernet	
258	Lauvergne Auguste	d - St-Chamas	Mariton	
259	Leblanc Louis	d - Le Ciotat	Vincent - Raquet - Bonifay	
260	Ligier Joseph	d - Senas	Matheron	
261	Legrand Joseph	d - Arles	Massebian - Quenin - Michaud	
262	Lestrade Jean	d - Châteaurenard	Julliard - Girard	
263	Lévy Clément	Cons. gén. Marseille		
264	Liantaud J. B.	délégué - St-Savournin	Civat Vincent	
265	Lombard Joseph	d - Port de Bone	Brayda ^{Dum} - Brun ^{aug}	
266	Lozat François	d - Morignane	Fagnol	
267	Maisona Henri	d - Crets	Jatteaux - Baille	
268	Malet Albert	d - Auyronville	Verlaque	
269	Manson Paul	d - Mollèges	German Urbain	
270	Marroc Antoine	d - Ventabren	Mille marins	
271	Martel Lucien	d - Eygalières	Blanc Lion	
272	Martin Eugène	d - Ventabren	Mille marins	
273	Martin Gaubert	d - Lambesc	Gillet	
274	Martin Lucien	d - Orgon	Jussien - Breguier	
275	Martin Paul	d - St-Cannat	Gramier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
276	Martinet Louis	délégué - Marignane	Fagnol	
277	Maurier Joseph	d - Arles	Long - Baillol	
278	Maurel Agricol	Cont. Gén. Gardanne		
279	Maurel Antoine	d - Arles-Ouest		
280	Maurd Celestin	délégué - Peyrolles	Arbaud	
281	Maurd Séverin	d - Martigues	Maurier - Escary	
282	Maurin J. B ^{te}	d - Mirnet	Bonnet	
283	Maurin Lion	d - Rouet	Chailan Léopold	
284	Maurin Simon	d - La Penne	Viallette Martin	
285	Mayan Joseph	a - Marseille	Schibes - Richelme - Periot Rochi-Bergeon	
286	Mercier Henri	a - Mallemort	Ventre Victor	
287	Merlat Constantin	a - Martigues	Maurier - Escary	
288	Mery Cyprien	d - Istres	Consolin - Roche	
289	Michel Eugène	a - Eyragues	Bourdier François	
290	Michel Emile	Cont. Gén. Arles-Est		
291	Michel Esquiroz	Cont. d'ar. Marseille		
292	Michel Henri	Député - Arles		
293	Michel J. B ^{te}	délégué - La Bourne	Boyer Joseph	
294	Michel Marius	d - Allauch	Pinatel - Selestade	
295	Milhe Félix	d - Arles	Mathebian - Quenin - Michaud	
296	Millaud Jules	d - Mouries	Paul Stanislas	
297	Mistral Auguste	a - Eyragues	Bourdier François	
298	Monet Sauveur	d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
299	Monnier Indore	d - Senas	Matheron	
300	Morizot Joseph	d - Arles	Mathebian - Quenin - Michaud	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
301	Morucci Paul	délégué - Marseille	Selibes - Richelme - Perist. Rassi - Bergeron	
302	Moulinas Pierre	d - Arzon	Jussion - Bréguier	
303	Moulinas Auguste	d - Roquevaire	Riboulet - Guintraud	
304	Mouret Daniel	d - Mores	Aprin	
305	Moustier Benjamin	d - Gréasque	Nicolas Gobriel	
306	Mardy maries	d - Cobriès	Chave	
307	Négrel y. B.	d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
308	Nicolas antonin	d - Châteaurenard	Julliard - Girard	
309	Nicolas Justimien	d - Mimet.	Bonnet Henry	
310	Nitaro Etienne	d - Miramas	Michel Auguste	
311	Ollivier Gobriel	d - Aubagne	Gras - Jourdan	
312	Ouel Felix	d - S'Leu du Rhin	Lhotte	
313	Oustrie Léopold	d - d -	d -	
314	Parrivello y. B.	d - Les Penyes microbean	Maurel	
315	Pardigon Fernand	d - S' Carnat.	Granica	
316	Pascal Michel	d - Senas	Matheron	
317	Patron François	d - Arles	Madebrian - Quenin - Michard	
318	Paul Augustin	d - Le Puy S' - deparade	Decaris	
319	Paul Henri	d - Carascan	Michel - Fabre	
320	Paul Lion	d - Châteauneuf le Rouge	Lumian	
321	Paul Lion	d - Istres	Consolin - Roche	
322	Paul Marius	d - Cuges	Carnille	
323	Pauleau Antoine	d - Mores	Aprin	
324	Pauleau Edouard	d - Châteaurenard	Julliard - Girard	
325	Pécout y. B.	d - Arzon	Jussion - Bréguier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
326	Pellegrin Paul	délégué - Peynier	Samat Emilien	
327	Pelletan Camille	député - Aix		
328	Perlet Victor	cons. d'ar. Marseille		
329	Perrin Albert	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Perist Rosti - Bergeon	
330	Perrin André	cons. d'ar. Arles-Est.		
331	Peyre Eugène	délégué - Mauries	Paul Stanislas	
332	Phion Louis	- d - Carry-le-Couet	Olive Louis	
333	Piquet Jean	- d - Marignies	Maurier - Escary	
334	Pirol Joseph	- d - Salon	Louye - Re. Brigandot	
335	Piston André	- d - Roquevaire	Riboulet - Guinhand	
336	Pleindoux Hubert	- d - Chateaufort	Julliard - Girard	
337	Pommier Paul	- d - Arles	Maschican - Quenin - Michaud	
338	Pontier Joseph	- d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
339	Porte Marius	- d - Solennes Mirabeau	Mausel B ^m	
340	Poulet	cons. gén. - St-Rémy		
341	Prouven Thimée	délégué - Fos-sur-mer	Baudillon Thimée	
342	Rame Louis	- d - Graveson	Leitton Gratien	
343	Rampal Vladimir	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Perist Rosti - Bergeon	
344	Raphel y. B ^{te}	- d - - d -		- d -
345	Ravan Marius	- d - Paradou	Dinard Siméon	
346	Rebillat Louis	- d - Grans	Gavandon y. B ^{te}	
347	Recordier Pierre	- d - Eyguières	Allemand Auguste	
348	Régis Georges de	- d - Mezoargues	Artaud Joseph	
349	Régis Louis	cons. d'ar. Marseille		
350	Resch Paul Jules	délégué - - d -	Delibes - Richelme - Perist Rosti - Bergeon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
351	Revest Gabriel	délégué - Roquefort.	Coste Félix	
352	Revest Justin	- d - Cassis	Roux Auguste	
353	Reyre Antonin	- d - La Fare	Ripert Gabriel	
354	Richard Joseph	- d - S ^t Remy	Mistral - Roumanille	
355	Robert J. B ^{re}	- d - Auriol	Long - Caillol	
356	Robert Joseph.	- d - Caraccon	Michel - Fabre	
357	Robin Auguste	- d - Châteauneuf	Julliard - Girard	
358	Roger Léon Jh.	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Rosti - Bergeon	
359	Rolland François	- d - Martigues	Maurier - Souvy	
360	Roque Charles	- d - Port de Bouc	Brayda ^{Brun} Brun ^{augⁱⁿ}	
361	Roubaud Alphonse	- d - Auriol	Long - Caillol	
362	Rougier René	- d - Fontvieille	Bonnardel Auguste	
363	Roumanille Joseph.	- d - S ^t -Remy	Mistral - Roumanille	
364	Roure Hubert	- d - Equilles	Boutière Alphonse	
365	Roussier Adolphe	- d - Roque d'Anthéron	Jourdan Louis	
366	Roussin-Vitgen	- d - Aix	Roche-Armand - Martin	
367	Roustan	cons. gén. Berre		
368	Roux Achille	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Rosti - Bergeon	
369	Roux Jean Pierre	- d - Septèmes	Girard Victor	
370	Roux Léon	- d - Charlevol	Girard Frédéric	
371	Roux Louis Bosphorin	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Periot Rosti - Bergeon	
372	Roux Marius	- d - S ^t -Chamas	Mariton	
373	Roux Paul	- d - Alleins	Roche Edouard	
374	Roux Pierre	cons. gén. Marseille		
375	Sabatier Remy	délégué - S ^t -Remy	Mistral - Roumanille	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
376	Lacomar	Cont. Gén. Marseille		
377	Lacomar Louis	délégué. Les Bannes Mirabeau	Mourel B ^m	
378	Lacomar Marius	- d - St-Victoret	Roux Jacques	
379	Lamat Ferdinand	- d - Gemenos	Laurent Marius	
380	Laravelli André	Cont. Gén. Marseille		
381	Larnègues Marius	Cont. d'Ar. Istres		
382	Larde J. B ^{te}	délégué - Le Roux	Gouiran Victor	
383	Laucian Ursulin	- d - Martigues	Maurier Escary	
384	Laudino Louis	- d - Roque d'Anthéron	Jourdan Louis	
385	Laurel Léon	- d - Martigues	Maurier Escary	
386	Lauvaire Marius	Cont. d'Ar. Salon		
387	Lauvan Auguste	délégué - Salon	Lavoie - Ré - Brigandot	
388	Lauvat Jules	- d - Jonques	Cotholendy	
389	Lavournin Théodore	- d - - d -	- d -	
390	Lavoie François	- d - Salon	Lavoie - Ré - Brigandot	
391	Lhurrer Joseph	Cont. Gén. Marseille		
392	Lellier Lozore	délégué - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
393	Lépez Amédée	- d - Gemenos	Laurent Marius	
394	Lézet Joseph	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Perist Ratti - Bergon	
395	Terre Paul	- d - Salon	Lavoie - Ré - Brigandot	
396	Lignoret Amédée	- d - Venelles	Anezin Eugène	
397	Silvestre Napoléon	- d - St-Marc	Lapierre Philophile	
398	Silvy Ange	- d - Ceyreste	Blanc Fénelon	
399	Simon Marius	- d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
400	Sunian Eugène	- d - Meyrargues	Fabre Frédéric	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
401	Baddei François	Cont. gén. Marseille		
402	Baraton Emile	Cont. d'arr. Orgon		
403	Cardien André	délégué - S'-Remy	Mistral - Roumanille	
404	Cardien Auguste	- d - - d -	- d - - d -	
405	Cardien Eugène	- d - Arles	Maschican - Quenin - Michard	
406	Ceisseire Léon	- d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
407	Ceissier Valentin	- d - Salon	Lavoie - Ré - Brigandot	
408	Cerray Pierre	- d - Barbentane	Brunyère François - Vernet	
409	Chenoué Yulien	- d - La Penne	Vialotte Martin	
410	Chierry Joseph	Député - Marseille		
411	Chôre Aristide	délégué - Châteaurenard	Julliard - Girard	
412	Chourel Henri	Cont. gén. Marseille		
413	Coche Honoré	délégué - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
414	Couche Eyprien	Cont. d'arr. Berre		
415	Couche Louis	délégué - M'ramet	Michel Auguste	
416	Courrette Marcellin	- d - Mas Blanc	Courrette Louis	
417	Courrette Philippe	- d - La Barben	Caire Louis	
418	Courtet Raoul	- d - S'-Remy	Mistral - Roumanille	
419	Cremollat Joseph	- d - Roquevivre	Piboulet - Guinkrand	
420	Cressaud	Cont. gén. - d -		
421	Croin Emile	délégué - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
422	Crouzet Baptiste	- d - La Fare	Répert Gabriel	
423	Cruc Augustin	- d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
424	Cuairé Auguste	- d - Aurons	Vian Géphirin	
425	Cuairé Marius	Cont. d'arr. Eyguères		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
426	Urpar Marius	délégué - Pelletanne	Caire Valentin	
427	Vadon Emile	- d - Gardanne	Nicolas-Pellegrin	
428	Vallier y. B ^{te}	- d - Aubagne	Gras-Jourdan	
429	Ventron Joseph	- d - - d -	- d - - d -	
430	Viaud Lion	- d - Châteaurenard	Julliard-Girard	
431	Vidau Alcide	- d - Caratton	Michel-Fabre	
432	Vidau Antoine	- d - S ^t -Rémy	Mistral-Roumanille	
433	Vidau Louis	- d - Calannes	Joubert-Jean	
434	Villemus Alfred	Cons. d'ar. Srets		
435	Vincent Arthur	délégué - - d -	Jolteaux-Baille	
436	Vion Celestin	- d - Meyreuil	Bourrelly-Anguste	
437	Vitalis Joseph	- d - Peyrin	Bon-Marius	
438	Walmansard Marius	- d - La Birotte	Vincent-Paquet-Bonifay	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille, le 24 Décembre 1908.



Le PRÉFET des BOUCHES du RHONE

Par Délégation

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Ch. Vacuety

A à G

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 225 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
inclus

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 décembre 1878 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abrachy François délégué de Mœyrecuil					
2	Adolphe Auguste Conseiller d'Arrondissement Aix Nord					
3	Adoult Louis Thomas délégué d'Aix					
4	Aguillon Baptistin délégué d'Istres					
5	Aiguille Victor délégué de Martigues					
6	Aillaud Amédée délégué d'Orgon					
7	Aillaud Clément Benjamin Antoine délégué de Roquevaire					
8	Albaret Gratien délégué de Gardanne					
9	Alexis Louis Conseiller Général Lambesc					
10	Alexis Jules Paul Charles délégué d'Aix					
11	Alibert Alfred Joseph délégué d'Eyguières					
12	Allard Emmanuel Auguste délégué de Marseille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Allard Noël délégué d'Arles					133
14	Allègre Joachim délégué de Velaux					134
15	Andraud Raphaël Simon délégué de Calviès					135
16	André Marius délégué de Berre					136
17	Appy Jacques délégué de La Roque d'Anthéron					137
18	Ardigier Joseph délégué de Barbentane					138
19	Armand Albert (Comte) délégué de Cadolive					139
20	Armieux Lucien délégué d'Équivalles					140
21	Arnaud Jean Baptiste délégué de Maussane					141
22	Arnaud Pierre Conseiller d'Arrond ^t Arles-est.					142
23	Arnaud Xavier délégué de Cassis					143
24	Arnaud Xavier délégué de Paradou					144

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Artaud Conseiller général de Feyrolles					
26	Artaud Alvine délégué de St Paul les Durances					143
27	Aubert Barthélémy délégué de Crests					145
28	Audibert Jean Marie délégué de Carascon					147
29	Audran Joseph délégué des Baux					148
30	Ausilia Pierre Marie délégué de Marseille					149
31	Autheman Etienne délégué d'Istres					150
32	Aymard Aimé délégué de Vitrolles					151
33	Babonnet Simon délégué de Salon					152
34	Bajolle Guil Xavier délégué de Venelles					153
35	Barbier Alexandre délégué d'Istres					154
36	Barbier Léon délégué de Salon					155

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Baret Conseiller Général Crots		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		157
38	Barles Charles délégué de Salon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		158
39	Baron Gabriel Député d'Aix (1 ^{re} Circonscription)		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		159
40	Barral Gustave délégué de Gréasque		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		160
41	Barry Claude délégué des Sts Maries		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		161
42	Barthélemy Emmanuel délégué de La Ciotat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		162
43	Barthélemy Louis délégué de Fuveau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		163
44	Baudin Jean Joseph délégué de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		164
45	Bayle Henri Conseiller d'Arrond. 1 ^{er} Canton de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		165
46	Baylle Etienne délégué de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		166
47	Bayol Gustave délégué de St Andréol		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		167
48	Bedarides Daniel délégué de Grand		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		168

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bellon Pascal délégué de Vernègues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		169
50	Belot Pierre Arsène délégué de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		170
51	Bénard Louis délégué de La Ciotat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		171
52	Bengier André délégué de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		172
53	Bernard Joseph Louis délégué d'Aix		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		173
54	Bernaudeau César délégué d'Arles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		174
55	Berthet Adrien délégué d'Arles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		175
56	Bertholet Jean délégué de St. Victoret		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		176
57	Bertrand Léon Henri délégué de La Ciotat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		177
58	Bertrand Maurice Conseiller Général, Canton Aix sud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		178
59	Bertrand Siméon délégué de Roquonas		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		179
60	Billès Jean Décius délégué de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		180

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blanc Antonin délégué de Port-de-Bouc					180
62	Blanc Edouard délégué de Fos-sur-Mer					182
63	Blanc Louis délégué de Simiane					183
64	Blanc Marius Conseiller d'Arrondissement La Ciotat					184
65	Bocca Léon délégué d'Aubagne					185
66	Bon Léon délégué de Marseille					186
67	Boniffacy Gaston Conseiller d'Arrondissement 6 ^e Canton Marseille					187
68	Bonnand Julien délégué de Roquef					188
69	Bonnet Guillaume délégué de Carascon					189
70	Bonnet Philippe délégué d'Aix					190
71	Bonvallet Léon délégué d'Auriol					191
72	Bouchet Conseiller Arrondissement 3 ^e Canton Marseille					192

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bouer Edouard délégué d'Eygalières		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
74	Bouisson Fernand Conseiller Général Aubagne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		193
75	Boulfard Felix délégué de Martigues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		194
76	Bounias Louis délégué d'Orgon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		195
77	Bounieux Michel Gabriel délégué d'Aix		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		196
78	Bourdin Antoine délégué de Graveson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		197
79	Bourvilley Marius délégué de Septèmes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		198
80	Bousquet Eugène délégué d'Arles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		199
81	Boutière Henri délégué de Mallemort		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		200
82	Boyer Antide Député de la 6 ^e Circonscription de Marseille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		201
83	Boyer Pierre délégué de Cornillon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		202
84	Bremond Marius délégué de Septèmes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		203
						204

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Briand Joseph Conseiller général Arzon					205
86	Brion Raoul Conseiller général 6 ^e Canton de Marseille					206
87	Brisson Henri Député 4 ^e Circonscription Marseille					207
88	Brun Frédéric délégué de Beaurecueil					208
89	Brun Joseph Georges délégué de Mœyrargues					209
90	Brunet Marius délégué de Tarascon					210
91	Bruyère Jean Marie délégué de Barbentane					211
92	Budd Georges Hippolyte délégué de Marseille					212
93	Burle Léonor délégué de Bouc-Bel-Air					213
94	Burle Martial délégué de Fauvenargues					214
95	Babasson Etienne délégué de Crest					215
96	Badenat Bernard Député 2 ^e Circonscription Marseille					216



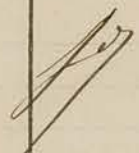


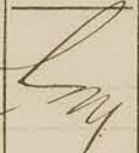





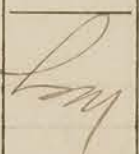


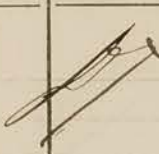









NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Badenel Théophile Joseph délégué de Marignane					
98	Baillol Frédéric délégué de La Destrousse					217
99	Baire Eugène délégué de Belinane					218
100	Baire Max délégué de Belaux					219
101	Bal Joseph Conseiller Arrondissement de Aubagne					220
102	Ballier Louis délégué de Lançon					221
103	Balment Antoine délégué de Port St Louis					222
104	Bamoïn Emile Henri délégué de Cuges					223
105	Bamoïn Jules Conseiller Arrondissement Aix sud					224
106	Bamoïn Louis délégué de Mallemort					225
107	Bar Lazare délégué de Gardanne					226
108	Barlier Vincent Député 5 ^e Circonscription Marseille					227
						228

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Barnaud Maximilien Député de la 1 ^{re} Circonscription Marseille					229
110	Bartier Charles Conseiller Arrondiss ^t . Roquevaire					230
111	Bayol Laurent Claude délégué de Marseille					231
112	Bayol Raymond Conseiller Gén ^{ral} du 10 ^e Canton Marseille					232
113	Bazalic Celestin délégué de La Bourne					233
114	Beccaldi Conseiller Arrond ^t 5 ^e Canton Marseille					234
115	Beratti Philippe Antoine délégué de Marseille					235
116	Chabaud Pierre délégué de Noves					236
117	Chabot Frédéric Rodolphe délégué d'Aix					237
118	Chanot Amable Conseiller Général 1 ^{er} Canton Marseille					238
119	Chapelle Auguste délégué de Châteaurouard					239
120	Chappe Benjamin délégué d'Allauch					240





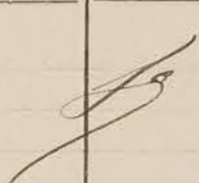





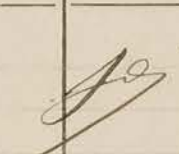












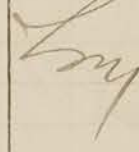
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Chappe Joseph délégué d'Allauch					
122	Charles Adrien délégué d'Auriol					241
123	Chauchard Léon Conseiller Arrond. 7 ^e Canton Marseille					242
124	Chevillon Joseph délégué d'Allauch					243
125	Chouquet Félix délégué de Roquefort					244
126	Chouquet Marius délégué d'Aubagne					245
127	Colombeau Joseph délégué de Carascon					246
128	Constant Pierre délégué de Vitrolles					247
129	Cornillon Joseph délégué de Mbaillane					248
130	Coste Indore délégué de Fontvieille					249
131	Coudert Marius délégué d'Aubagne					250
132	Bouillet Antoine délégué de Roquefort					251
						252

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Coulomb Laurent délégué de Faveau					
134	Coulomb Marius délégué de Seyrin					
135	Couture François délégué de Port de Bouc					
136	Crouanson Nicolas Conseiller Arrond ^t Arles-ouest					
137	Crousillat Louis délégué de Salon					
138	Crousse Joseph Amable délégué d'Alleins					
139	Damour Pierre délégué de Tarascon					
140	Daniel Antoine Conseiller Arrond ^t St ^s Maries					
141	Dauphin Charles délégué de Grand					
142	David Albert Conseiller Général Istres					
143	David François délégué de Faveau					
144	Debazac François délégué de Gardanne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Decanis Marcellin Conseiller Arrondissement ^t Seyrolles					
146	Decome Joseph délégué de Roquevaire					
147	Dejour Edmond délégué d'Orgon					
148	Deleuil Alphonse délégué de Gardanne					
149	Deleuil Marius délégué de Gardanne					
150	Delherbe Marius délégué de Seynier					
151	Delmas Jacques Frédéric délégué d'Eyguières					
152	Descalis François délégué de St Estève Janson					
153	Despax Auguste délégué d'Arles					
154	Dianoux Conseiller Arrondissement ^t 4 ^e Canton Marseille					
155	Donat Pierre délégué de Salon					
156	Donat Sauveur délégué de Salon					



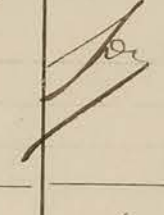

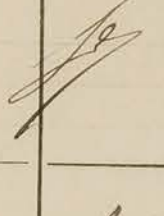

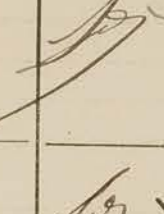

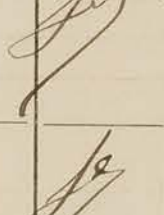

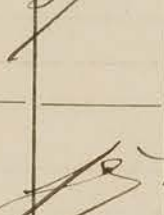
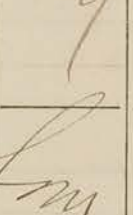

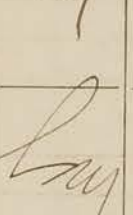
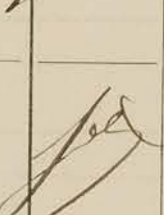
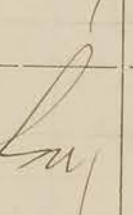
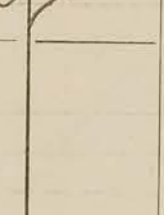
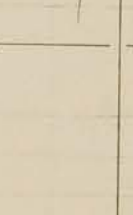
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Donnat Auguste délégué d'Arles					
158	Doux Justin délégué de Charleval					
159	Dufour Jean Marie délégué de Marseille					
160	Dumas Vincent délégué de Maillane					
161	Dunand Albert délégué de Salon					
162	Durand Gabriel Joseph délégué du Fay - St ^e Reparate					
163	Durand Michel Conseiller Arrondiss ^t St ^e Rémy					
164	Duverger Antoine Conseiller Général 4 ^e Canton Marseille					
165	Émeric Denis délégué de Roquonas					
166	Espanet Celestin délégué d'Aubagne					
167	Espanet Marius délégué d'Aubagne					
168	Espelly Joseph délégué des St ^s Mariés					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Esperandieu Eugène délégué d'Aurville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
170	Estienne Henri délégué de Pelissane		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
171	Estienne Jean Baptiste délégué de Gémenos		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
172	Fabre Auguste délégué d'Auriol		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
173	Fabre Jules délégué de Lambesc		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
174	Fabre Théophile délégué de Cholonet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
175	Félix Conseiller général Eyguières		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
176	Félix Jules délégué d'Istres		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
177	Feraud Fleury délégué de Châteauneuf-les- Mazis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
178	Feraud Théophile délégué de Belcodène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
179	Ferrand François délégué de La Destrousse		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
180	Ferrier Eucher délégué de Cabannes	Jampert Jean suppléant	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Flattery Colie délégué d'Istres					
182	Fontaine Joseph délégué de Graveson					
183	Foscalina Edouard délégué de Mousanne					
184	Foucou Joseph délégué d'Allauch					
185	Fouque Etienne délégué d'Istres					
186	Fraisse Pierre délégué de Puyloubier					
187	Franquin Charles Justin délégué de Lançon					
188	Frasse Antoine délégué d'Aix					
189	Gaillaud Edouard Conseiller Arrondiss ^t Martiques					
190	Galy Adrien délégué de Berne					
191	Gamaud Celestin délégué de Châteauneuf-les-Martiques					
192	Gamerre Léon délégué de Roquevaire					

NOMINATIONS inscrites sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Gariel alphonse délégué de Ceyreste					
194	Gassion Conseiller Général La Ciotat					
195	Gastinel Jean Baptiste délégué de Crets					
196	Gaurrand auguste délégué de la Ciotat					
197	Gauthier olivier Conseiller Arrondist 8 ^e Canton de Marseille					
198	Gautier Guillaume Conseiller Arrondist Châteaurenard					
199	Gautier Marius délégué de St. Mitre					
200	Gay Louis Conseiller Général 8 ^e Canton Marseille					
201	Gerin Antoine délégué de St. Rémy					
202	Gervais Alexandre délégué de Cassis					
203	Gilles Joseph délégué de Boulbon					
204	Gilly Joseph délégué de St. Andiol					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Ginac Auguste délégué de Port-de-Bouc					
206	Ginoux Joseph délégué de Verdquères					
207	Giono François délégué de Cadolive					
208	Girard Antoine Louis délégué de Carry-le-Rouet					
209	Girard Auguste Conseiller Général. Salon					
210	Girard Louis Ferdinand délégué de Marseille					
211	Giraud Julien Hilarion délégué de Roquac					
212	Gontier Pierre délégué de Roquonas					
213	Gouiran François délégué du Rouc					
214	Gouiran Marius délégué de Gignac					
215	Granaud Jean Conseiller Général St ^{es} Maries					
216	Grandval Alphonse Fils de Mme délégué de Marseille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Granel Louis Jean Joseph délégué d'Aix					
218	Granier François délégué de Barbentane					
219	Gras Clément délégué de Mollégès					
220	Gruill Jules Jean Maurice délégué d'Aix					
221	Grimaldier Marius délégué d'Eyragues					
222	Guichard Joseph délégué de Gignac					
223	Guichet Conseiller Général Martigues					
224	Guillaumont Joseph François délégué d'Aix					
225	Quitton Jean Baptiste délégué de Roquef					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt cinq électeurs.

A. Marseille

, le 30 Décembre 1908.

Le PRÉFET des BOUCHES DU RHONE
Le Préfet,
Par déléguation
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Ch. Vauvry

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
deux cent vingt et un _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

G. ...

Les Scrutateurs,

Stallony

A. Frossé

Sauvage

Raffin

Laffin

Blé

6 N° 4

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

H à Z

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N°s 226 à 438 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
inclus

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 décembre 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.









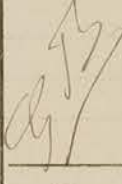


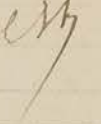







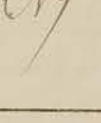
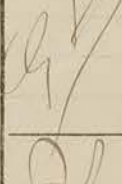
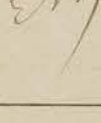
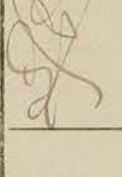

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
226	Habert Félix Délégué de Fontvieille					
227	Keyraut Adolphe Délégué de Aubagne					
228	Hly Ludovic Délégué de Simiane					
229	Imbert Antonin Délégué de Port-de-Bouc					
230	Isnard Laurent Délégué de Peyrolles					
231	Isoard Paul Délégué de Bouc Bel Air					
232	Jauras Hubert Délégué de Istres					
233	Javault Aristide Délégué de St-Antoine					
234	Jean Joseph Délégué de Lambesc					
235	Jean Victor C ^o Général Châteaurenard					
236	Joseph Jacques Délégué de Carascon					
237	Joubert Antoine C ^o Arrondissement - 9 ^e Canton Marseille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
238	Joubert Denis Député Calvados					
239	Jourdan Antoine Député de Roussel					
240	Jourdan Marius Député de Brets					
241	Jourdan Maximilien Député de Lamanon					
242	Jouval Frédéric Député de Martiques					
243	Jouval Henri Député de Berre					
244	Jouve Antonin Léopold Victor Député de Marseille					
245	Jouve François Député de Bouillon					
246	Julien Louis Député d'Alauch					
247	Julien Fernand C ^o Arrond ^o Lambesc					
248	Laffont Georges C ^o Général Larzac					
249	Lafont Antoine C ^o Arrond ^o Larzac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
250	Laguel Louis Délégué de St-Remy					
251	Lambert Pierre Délégué Barbentane					
252	Lan Charles Délégué de Roquevivre					
253	Langlade Octave Délégué de St-Chamas					
254	Latal Laurent Délégué de Miramas					
255	Laugier Antoine Délégué de St-Savournin					
256	Laurens Gustave Délégué d'Arles					
257	Lautier Pierre Délégué de Barbentane					
258	Lauvergne Auguste Délégué de St-Chamas					
259	Leblanc Louis Délégué de La Ciotat					
260	Léquier Joseph Délégué de Senas					
261	Legrand Joseph Délégué d'Arles					










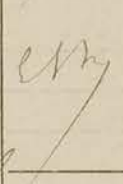
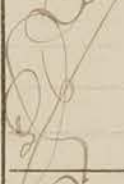
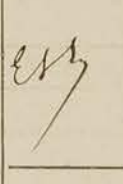







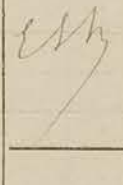

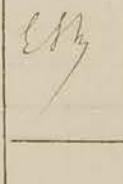
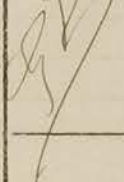
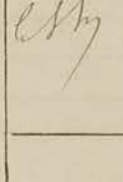
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
262	Lestrate Jean Député de Châteaurenard					
263	Lery Clément C ^o Général 7 ^e canton Marseille					
264	Lieutaud Jean Baptiste Député de St-Sauveur					
265	Lombard Joseph Député de Port-St-Bonif					
266	Lozat François Xavier Député de Marignane					
267	Maisonne Henri Député de Trévins					
268	Malet Albert Député de Puybaubert					
269	Manson Paul Député de Molliès					
270	Marroc Antoine Député de Ventabren					
271	Martel Lucien Député d'Eyguènes					
272	Martin Eugène Député de Ventabren					
273	Martin-Jaubert Charles Député de Lambesc					


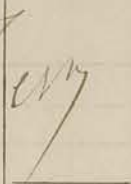








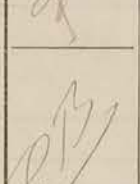



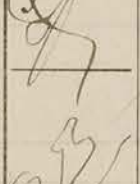




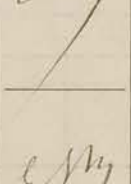




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
274	Martin Lucien Délégué d'Orgon					
275	Martin Paul Délégué de St-Lannat					
276	Martinet Louis-Maurice Délégué de Marignane					
277	Maurier Joseph Délégué d'Auriol					
278	Maurel Agricol C ^o Général Gardanne					
279	Maurel Antoine C ^o Général Arles-Ouest					
280	Maurel Célestin Délégué de Peyrolles					
281	Maurel Séverin Délégué de Martigues					
282	Maurin Jean B ^e Délégué de Minet					
283	Maurin Léon Délégué de Rousset					
284	Maurin Simon Délégué de La Penne					
285	Mayan Joseph Délégué de Marseille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
286	Mercuri Henri Délégué de Mallemort					
287	Merlat Louisaint Délégué de Martigues	Monner Calixte				
288	Mery Cyrain Délégué d'Arles					
289	Michel Eugène Délégué d'Arles					
290	Michel Emile C ^o Général Arles Est					
291	Michel dit Esquivos C ^o Arrond ^o 12 ^e Canton Marseille					
292	Michel Henri Député d'Arles					
293	Michel Jean Baptiste Délégué de La Bourne					
294	Michel Marius Délégué d'Allauch					
295	Milhe Félix Délégué d'Arles					
296	Millaud Jules Délégué de Mourès					
297	Mistral Auguste Délégué d'Arles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
298	Monet Sauveur Délégué de La Ciotat					
299	Monnier Tristore Délégué de Sinas					
300	Morizot Joseph Délégué d'Arles					
301	Morucci Paul François Délégué de Marseille					
302	Moulinas Pierre Délégué d'Oryon					
303	Moulinas Auguste Délégué de Roquevaire					
304	Mouret Daniel Délégué de Noves					
305	Moustier Benjamin Délégué de Gréasque					
306	Marty Marcus Félix Délégué de Labriès					
307	Negrel Jean Bte Délégué de Gardanne					
308	Nicolas Antonin Délégué de Châteaurenard					
309	Nicolas Justinien Délégué de Mimet					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
310	Nitard Etienne Député de Miramas					
311	Olivier Gabriel Député d'Aubagne					
312	Orcel Felix Député de Port-S-Louis du Rhin					
313	Oustric Léopold Député de Port-S-Louis du Rhin					
314	Panivello Jean B. ^{te} Député des Pennes Mirabeau					
315	Pardigon Fernand Député de S.-Lannat					
316	Pascal Michel Député de Senias					
317	Patron François Député d'Arles					
318	Paul Augustin Député du Puy St-Étienne					
319	Paul Henri Député de Tarascon					
320	Paul Léon Député de Châteauneuf-le-Rouge					
321	Paul Léon Député d'Arles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
322	Paul Marius Antoine Délégué de Lugos					
323	Pauleau Antoine Délégué de Noves					
324	Pauleau Edouard Délégué de Châteaurenard					
325	Péroux Jean B ^{te} Délégué d'Orgon					
326	Pellegrin Paul Délégué de Peynier					
327	Pelletan Camille Député 2 ^e arrondissement Aix					
328	Perlet Victor C ^o Arrond ^o 11 ^e Canton Marseille					
329	Perrin Albert Délégué de Marseille					
330	Perrin André C ^o Arrond ^o Arles 1 ^{er}					
331	Peyre Eugène Délégué de Mouries					
332	Phion Louis Délégué de Carry le Rouet					
333	Piquet Jean Délégué de Martigues					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Pirol Joseph Délégué de Salon					
335	Piston André Délégué de Roquevaire					
336	Pleintoux Hubert Délégué de Châteaurenard					
337	Pommier Paul Délégué de Arles					
338	Pontier Joseph Délégué de Quétzanne					
339	Porte Marius Délégué des Pennes - Mirabeau					
340	Poulet C ^{te} Général St-Remy					
341	Prouven Etienne Délégué de Fos-sur-Mer					
342	Rame Louis Délégué de Graveson					
343	Rampal Casimir Délégué de Marseille					
344	Raphel Jean B ^e Délégué de Marseille					
345	Ravan Marius Délégué de Parayon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
346	Rebillet Louis Délégué de Grans					
347	Recortier Pierre Constant Délégué de Eyguières					
348	De Régis Georges Délégué de Mézargues					
349	Régis Louis C ^{er} Arrond ^{is} - 2 ^e canton Marseille					
350	Resch Paul Jules Délégué de Marseille					
351	Revest Gabriel Délégué de Roquefort					
352	Revest Justin Délégué de Cassis					
353	Reyre Antonin Délégué de La Fare	Piperat Gabriel				
354	Richard Joseph Délégué de St-Remy					
355	Robert Jean B ^e Délégué de Auriol					
356	Robert Joseph Délégué de Lussan					
357	Robin Auguste Délégué de Châteaurenard					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
358	Roger Léon Joseph Délégué de Marseille					
359	Rolland François Délégué de Martigues					
360	Rogue Charles Délégué de Port de Bouc					
361	Roubaut Alphonse Délégué d'Auriol					
362	Rougier René Délégué de Fontvieille					
363	Roumanille Joseph Délégué de St-Rémy					
364	Roure Hubert Délégué d'Equilles					
365	Roussier Adolphe Délégué de La Roque d'Anthéron					
366	Roussin Victor Jean Délégué d'Aix					
367	Roustan C ^o Général Berre					
368	Roux Achille Délégué de Marseille					
369	Roux Jean Pierre Délégué de Septèmes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
370	Roux Léon Délégué de Charleval					
371	Roux Louis Délégué de Marseille					
372	Roux Marius Délégué de St-Chamas					
373	Roux Paul Délégué de Alleins					
374	Roux Pierre C ^o Général 9 ^e canton Marseille					
375	Sabatier Remy Délégué de St-Remy					
376	Sacomani L. C ^o Général 12 ^e canton Marseille					
377	Sacomani Louis Délégué des Penes - Mirabeau					
378	Sacomani Marius Délégué de St-Victoret					
379	Samat Ferdinand Délégué de Giméros					
380	Saravelli André C ^o Général 3 ^e canton Marseille					
381	Sarniques Marius C ^o arrond ^o Istres					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
382	Sauvé Jean B ^{te} Délégué du Roue					
383	Saucian Arnelin Délégué de Martiques					
384	Saudino Louis Délégué de La Roque d'Anthéron					
385	Sauvel Léon Délégué de Martiques					
386	Sauvaire Marius C ^e arrond ^e de Salon					
387	Sauvan Auguste Délégué de Salon					
388	Sauvat Jules Délégué de Jouques					
389	Savournin Théodore Délégué de Jouques	Caubert Daniel				
390	Savoys François Délégué de Salon					
391	Schurrer Joseph C ^e Général 5 ^e canton Marseille					
392	Sellier Lazare Délégué de La Ciotat					
393	Sénéz Amélie Délégué de Gemenos					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
394	Sepet Joseph Antoine Délégué de Marseille					
395	Serre Paul Délégué de Salon					
396	Signoret Amédée Délégué de Venelles					
397	Silvestre Napoléon Délégué de St-Marc					
398	Silvy Ange Délégué de Ceyreste					
399	Simon Marius Délégué de La Ciotat					
400	Sumian Eugène H ^{te} Délégué de Meyrargues					
401	Cardéi Francis C ^e Général 11 ^e canton Marseille					
402	Carascon Emile Joseph C ^e arrond ^t Orgon					
403	Cardieu André Délégué de St-Rémy					
404	Cardieu Auguste Délégué de St-Rémy					
405	Cardieu Eugène Délégué d'Arles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
406	Leisseire Léon délégué de la Ciotat					
407	Leissier Valentin délégué de Salon					
408	Lerray Pierre (le comte) délégué de Barbentane	Bruyère François Guillaume			On remplace le M. Lerray empêché.	
409	Chenoux Julien délégué de La Penne					
410	Cherrier Joseph Député 3 ^e arrondissement Marseille					
411	Chore Aristide délégué de Châteaurenard					
412	Chourel Henri C ^o Général 2 ^e canton Marseille					
413	Coche Honoré délégué de la Ciotat	Maurins Vernier				
414	Coche Cyrille C ^o arrondissement Berre					
415	Coche Louis délégué de Miramas					
416	Courrette Marcellin délégué de Mas Blanc					
417	Courrette Philippe délégué de La Barben					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
418	Courtet Raoul délégué de St-Remy					
419	Tremellat Joseph délégué de Roquevaire					
420	Bressaut C ^o Général Roquevaire					
421	Croin Emile délégué de Gardanne					
422	Croussel Baptiste délégué de La Fare					
423	Cruc Augustin délégué de La Ciotat					
424	Cuivre Auguste délégué d'Aurons					
425	Cuivre Marius C ^o Arrond ^t Eyguières					
426	Urpas Marius délégué de Pelissanne					
427	Vadon Emile délégué de Gardanne					
428	Vallier Jean B ^{te} délégué d'Aubagne					
429	Ventron Joseph délégué d'Aubagne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
430	Vivaut Leon délégué de Châteaurenard					
431	Vitau Alcide délégué de Tarascon					
432	Vitau Antoine délégué de St-Remy					
433	Vitau Louis délégué de Labannes					
434	Villemus Alfred c ^o arrond. Vrets					
435	Vincent Arthur délégué de Vrets					
436	Voirs Celestin délégué de Meyreuil					
437	Vitalis Joseph délégué de Puyssan					
438	Walmansart Maurice délégué de La Ciotat.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent treize électeurs.

A Marseille, le 29 Décembre 1908.



Le Préfet, BOUCHES DU RHÔNE
Par Délégation
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ch. Valluy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux Cent Douze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
Deux cent Douze _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Ch. Armano

Les Scrutateurs,

1^{er} tour } *L. Armano*
G. Bouffon
E. P. J.
M. R. S.

2^e tour } *L. Armano*
Ch. Armano
Essesin
Joseph Briand

100 = 10000

100 = 10000

[Faint, illegible handwriting and bleed-through from the reverse side of the page.]

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M. Victor Fabre																										
M. Gabriel Baron																										
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Deux cent vingt suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud	quatre vingt suffrages exprimé	M.
M. Boyer	soixante quinze suffrages exprimé	M.
M. David	douze suffrages exprimé	M.
M. Estier	vingt une suffrages exprimé	M.
M. Piolle	(néant)	M.
M. Fabre	une voix	
M. Baron	une voix	

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote.

Les Scrutateurs

A. Prose

S. Sarras

Stattou

Frankel

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ELECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																										
M.																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M. David																										
M.																										
M. Estier																										
M.																										
M. Piolle																										
Fabre	1																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Baron	1																									
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M. David																										
M.																										
M. Estier																										
M.																										
M. Piolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent vingt suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud quatre vingt trois suffrages
M. Boyer soixante quinze
M. David douze
M. Estier cinquante un
M. Piolle

M.
M.
M.
M.
M.

Feyer
Baron

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 1^{er} Section de vote,

Les Scrutateurs

[Signature]

[Signatures]

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ELECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud	####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####					50					50						
M. Boyer	####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	86						
M. David	####																			8						
M. Estier	####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####	#####								63						
M. Piolle																				0						
M. Blancs	2																			2						
M. Nuls	3																			3						
M.																				212						
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *Deux cent Douze* suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud cinquante
 M. Boyer quatre vingt six
 M. David huit
 M. Estier soixante trois
 (Bulletins nuls: Cinq)

M.
 M.
 M.
 M.
 M.
 M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

D. Amaro

Les Scrutateurs

L. Piquet
G. Bouffon
M. Alerat
Z. Durand

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

2^{me}

1^{er} Tour de Scrutin

n° 8

2^e SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Poulle																										
M. Blancs	2																									
M. Nuls	3																									
M.																										
M.																										
M.																										

50
86
8
63
0
2
3

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Poulle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *deux cent soixante* suffrages répartis comme suit :

M. Artaud Cinquante
M. Boyer quatre vingt six
M. David huit
M. Estier soixante trois
M. Bulletins nuls : (Cinq)

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote, *de cumans*
Les Scrutateurs *G. Bonifant*
L. ...
Alle rats

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud																									
M.																									
M. Boyer																									
M. Estier																									
M. Piolle																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent vingt-et-un suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Cent-neuf.
 M. Boyer Cent huit.
 M. Estier deux.
 M. Piolle un.
 M. nul un.

M.
 M.
 M.
 M.
 M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 1^{re} Section de vote,

Les Scrutateurs,

[Signature]

[Signatures]
 A. Prasse

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ELECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud																									
M.																									
M. Boyer																									
M.																									
M.																									
M. Nul	1																								
M. Rolle	1																								
M.																									
M.																									
M. Ester	11																								

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent vingt et un suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Cent neuf suffrages
 M. Boyer Cent huit
 M. Ester Deux suffrages
 M. Rolle un
 M. Nul un

M.
 M.
 M.
 M.
 M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

[Signature]

[Signatures]

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

2e Section

2e tour

DE 1898

ELECTION D'UN SÉNATEUR - 2^o tour

Département de ...

	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
00									
05									
10									
15									
20									
25									
30									
35									
40									
45									
50									
55									
60									
65									
70									
75									
80									
85									
90									
95									
100									

	M.	M.	M.	M.
150				
155				
160				
165				
170				
175				
180				
185				
190				
195				
200				
205				
210				
215				
220				
225				
230				
235				
240				
245				
250				
255				
260				
265				
270				
275				
280				
285				
290				
295				
300				
305				
310				
315				
320				
325				
330				
335				
340				
345				
350				
355				
360				
365				
370				
375				
380				
385				
390				
395				
400				
405				
410				
415				
420				
425				
430				
435				
440				
445				
450				
455				
460				
465				
470				
475				
480				
485				
490				
495				
500				

ELECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																				82						
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M. Piolle																					2					
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud quatre vingt deux
M. Boyer cent vingt huit
M. _____
M. (bulletins nuls: 0)
M. _____
M. _____

M. _____
M. _____
M. _____
M. _____
M. _____

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

essig
C. B. B. B.
L. B. B.
Joseph Briant

NOTA. -- (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). -- Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud																									
M.																									
M. Boyer																									
M.																									
M. Rielle																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud quatre vingt deux
 M.
 M. Boyer cent vingt huit
 M.
 M.

M.
 M.
 M.
 M.
 M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 2^e Section de vote,

Les Scrutateurs

Esseij
 André Vachet
 L. Girard
 Joseph Briand

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.